

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2013**

Délibération
n° 2013.06.116.B

**Médiathèque
d'agglomération -
Informatisation :
demande de
subvention auprès de
l'Etat**

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE TREIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Mornac - 16600 Mornac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2013**

Secrétaire de séance : François NEBOUT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Denis DOLIMONT, André BONICHON, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2013

**DELIBERATION
N° 2013.06.116.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / MÉDIATHÈQUE

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION - INFORMATISATION : DEMANDE DE SUBVENTION
AUPRES DE L'ETAT**

Par délibération n°33 du 2 février 2006, le GrandAngoulême a voté la mise en oeuvre du Réseau Informatisé de Lecture Publique (RILP) et le financement des logiciels nécessaires à sa mise en oeuvre.

Puis délibération n°34B du 3 avril 2009, le bureau communautaire a approuvé le plan de financement prévisionnel de la construction de la médiathèque et autorisé Monsieur le Président à solliciter les demandes de subvention auprès des partenaires.

Enfin par délibération n° 86 5B du 23 juin 2011, le bureau communautaire a décliné les engagements sur lesquels reposent, au titre de la dotation générale de décentralisation (DGD) - Concours Particulier - 2^{ème} tranche, le versement des subventions pour la construction du bâtiment, l'informatisation (logiciels et matériels) et le mobilier.

Aujourd'hui, l'accord du versement de la subvention de l'Etat pour l'informatisation de la Médiathèque d'agglomération « L'Alpha », nécessite les précisions suivantes sur les engagements du GrandAngoulême :

- l'opération d'informatisation porte sur la mise à jour du logiciel de gestion actuel, la modernisation des logiciels de communication avec les usagers sur le web : accès au catalogue en ligne, portail d'information sur les médiathèques, qui profiteront à l'ensemble du réseau et sur les moyens informatiques propres à la médiathèque,
- pour L'Alpha seront déployés des matériels informatiques, postes fixes et outils mobiles, permettant la production du service et l'accès des usagers aux informations et aux ressources de la médiathèque; un ensemble de matériels et de technologies Rfid permettant l'automatisation des fonctions de prêt et de retour et la gestion du système antivol; un ensemble d'outils audio-visuels permettant la diffusion de contenus et un logiciel de gestion de ressources numériques multimédias.

Le montant global prévisionnel de l'opération est de 600 000 €.

.../...

Le plan de financement prévoit une participation à hauteur de 60% pour le GrandAngoulême et de 40% pour l'Etat :

Dépenses HT		Recettes HT	
Equipements : informatisation	600 000 €	Subvention de l'Etat (40%)	240 000 €
		GrandAngoulême (60%)	360 000 €
TOTAL	600 000 €	TOTAL	600 000 €

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 4 juin 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER les engagements relatifs à l'informatisation de la Médiathèque d'agglomération « L'Alpha » et son plan de financement.

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles) et à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 02 juillet 2013	Affiché le : 02 juillet 2013